

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2011

DÉLIBÉRATION n°2011-020

Nombre de membres
au Conseil municipal :
29

en exercice : 29

qui ont pris part à la
délibération : 27

Date de convocation :
01 février 2011

L'an deux mille onze, le 07 février à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e) s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA, Pierre CLOT, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean Marc BRUEL

Représentés : Pierre TERRAES par Hervé POTHIER DENIS, Patricia OBEID par Mireille PERINEL, Isabelle GULGLIELMO par Annick GAILLARD, Sophie FAUCON BIGUET par Yannik OLLIVIER, Chantal BREBION par Luc MOREAU

Absents : Jérôme MAGNIN, Maud BLANCHARD

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame Michelle LAPRESA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Maurice RAGOT

Objet : PATRIMOINE – MARCHES PUBLICS - Autorisation donnée au maire de signer les marchés publics de travaux (11 lots) concernant la construction de l'école maternelle sur le site Bergonzoli

Le rapporteur rappelle la délibération 2010-011 par laquelle le conseil municipal a choisi l'équipe de maîtrise d'œuvre R2K, 9 rue de Chamrousse, 38 000 Grenoble pour la construction de l'école maternelle Bergonzoli (marché 2009-039) pour un montant de 210 330,00 € HT soit 251 554,68 € TTC.

Suite à la validation de l'APD pour un montant estimatif maîtrise d'œuvre de 1 624 679,95 € HT soit 1 943 117, 22 € TTC, la consultation des entreprises a été lancée le 2 décembre 2010.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 1^{er} février et les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot	Entreprise	montant du marché € HT	Montant du marché € TTC
1 TERRASSEMENT - VRD	IZEAUX ENTREPRISE	92 468,70 €	110 592,57 €
2 GROS ŒUVRE	ROULLOT	335 822,70 €	401 643,95 €
3 CHARPENTE - BARDAGE BOIS - ETANCHEITE	PAUL BROCHIER	489 977,69 €	586 013,32 €
4 MENUISERIES BOIS EXTERIEURE ET INTERIEURE	EMA PARET	186 367,10 €	222 895,05 €
5 MENUISERIES ACIER - SERRURERIE	SERRURERIE BRUNO et Cie	41 874,47 €	50 081,87 €
6 DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND	LAMBDA ISOLATION	90 073,95 €	107 728,44 €
7 SOL SOUPLE	CIOLFI	27 790,96 €	33 237,99 €

8 PEINTURE	AC ZANGOLI	32 542,18 €	38 920,45 €
9 CHAUFFAGE - VENTILLATION - SANITAIRE	ODDOS	192 173,05 €	229 838,97 €
10 ELECTRICITE ET COURANTS FAIBLES	SFIE	90 673,59 €	108 445,61 €
11 ASCENSEUR	SCHINDLER	20 000,00 €	23 920,00 €

Le montant total du marché de construction s'élève à 1 599 764,39 € HT soit 1 913 318,21 € TTC

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire

Yannik OLLIVIER